

Dessiner le portrait des agent-e-s sympas

Qui ?

Plusieurs acteurs peuvent contribuer à définir le **profil** et **rôle** des **agent-e-s sympas** :

- **Le Conseil communal.**
- **La commission «Communes sympas»** ou autre organisme *ad hoc*.
- **Le ou la coordinateur/trice.**
- **La population.**

Quoi ?

C'est en fonction des orientations du projet «Communes sympas» qu'il y a lieu de réfléchir au **profil** d'agent-e sympa et qu'il est important d'inviter les personnes susceptibles d'entrer en formation et de devenir des agent-e-s sympas.

Des **critères** pour définir le portrait des agent-e-s sympas sont à mettre en place, par exemple :

- **La proximité aux orientations thématiques du projet** : bénévoles, représentant-e-s d'associations, de communautés, personnes-clés des services communaux (par exemple, animation jeunesse, police de proximité, concierges, conducteurs/trices de bus).
- **Une bonne représentation de la population** : âge, hommes et femmes, quartiers, origine, implication dans les activités de la commune.

La formulation participative des critères renforce la compréhension partagée des orientations et garantit l'adhésion au projet «Communes sympas». L'utilisation des critères doit rester souple : le profil des agent-e-s se construit en fonction des besoins et des attentes de la commune ; il peut évoluer d'une volée à l'autre.

Le rôle : le projet «Communes sympas» n'attribue pas de rôle ni de fonction pré-définis aux agent-e-s sympas. Cependant, chaque agent-e sympa peut développer des rôles différents au fil du temps, au gré des activités menées. Différents rôles sont possibles, parmi lesquels¹³ :


- **Acteur – initiateur/trice** → initie et organise des projets ; impliqué-e ; investi-e ; fait valoir des idées ; a un esprit d'initiative.

¹³ Ces rôles ont été proposés par les participant-e-s dans le cadre des ateliers introductifs du projet pilote.

- **Animateur/trice – inspireur/trice** → promeut des valeurs ; favorise l'émergence et la mise en œuvre de projets ; apporte une idée de changement ; doit sensibiliser ; transmet la responsabilité ; est un «essaimeur positif».
- **Multiplicateur/trice** → est là pour révéler les besoins, les envies, mais aussi les ressources des habitant-e-s ; peut aussi servir d'exemple ; ses actions (son savoir-faire) et ses attitudes (son savoir-être) devraient se démultiplier, avoir un effet boule de neige ; donne envie d'avoir cette même attitude.
- **Médiateur/trice** → peut intervenir en cas de conflits (dans la rue, entre voisins, ...) et contribue à résoudre les problèmes de manière non-violente ; ce rôle de médiateur/trice permet de faciliter le dialogue entre différentes catégories de la population et de créer un sentiment de sécurité.
- **Observateur/trice** → est là pour découvrir et faire émerger les ressources des habitant-e-s ; sait récolter des sentiments, les demandes, les envies et les besoins de la population.
- **Réseuteur/teuse** → doit pouvoir provoquer les liens, entrer en contact, «aller vers» ; crée des réseaux, fait des ramifications ; peut favoriser les liens, pas uniquement au sein de son quartier, mais aussi avec les autres habitant-e-s, le monde politique et les associations.

Comment ?

Les profils et rôles des agent-e-s sympas sont à déterminer en fonction des orientations du projet «Communes sympas».

L'atelier participatif 1  2.6 peut permettre de définir, avec les habitant-e-s, les profils et rôles des agent-e-s qui sont à privilégier, en lien avec les orientations choisies pour le projet «Communes sympas».